

Obligatoire !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 34

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n'a pecheinta einvia dè vin rodzo àò màitein de n'a djouta et n'a verrua drài àò bet dào nà que cein n'étai dierro galé; et avoué tot cein terivè onco n'a piauta. Que vollià-vo, tsacon ne s'est pas fé. Mà, se madame la menistre n'étai pas galéza, l'étai to parài n'a bráva dzein, bouna po lé pourro, charetàbllio avoué quoui que sàï et adè l'ieu su la man, coumeint se n'hommo.

Ti lè dzo l'allavè portà tsi lè pourro reti, bouli, piotons, sàocessons, dàï coussés dè dzenelliès, dàï navettès, enfin quiet ti lè restes dàï dinà dè la tiura, et ne sein reintornavè pas sein lào bailli onco dè què atseta dào pan àò dào lacè.

On dzo que lo menistre passavè avoué sa fenna, dou gaillà, dè cliào chenapans que sé tignont adé àò carro dàï tserràrès et que tournont ein dèzeint dè çosse et dè cein, lào traisont lào carlettès et après que l'ont zu passà, ion dè cliào estafiés fà à l'autro :

Y'amèri bin savài porquè noutron menistre a marià clià fenna; kà mè seimbllo què dàï dzeins èduqua coumeint li pàovont sé choisi què dè mi què cein !

— Eh bin ! fà l'autro pandouro, vao-tou que tè diesso porquè : « l'est tot bounameint per amou po son prochain » que cein est dinsè marquà su la Biblià.

— Coumeint cein; ne compreigno pas !
— Té dio, que l'est per amou po son prochain. L'a mariàie po pas qu'on autro aussè n'asse pouéta fenna. Ora as-tou comprài ?

— Oi, stu iadzo, l'ai su... Mà to parài l'a zu on rudo coradzo !... C. T.

La guerre au corset. — Sous ce titre bizarre, l'*Anticorset*, un certain nombre de dames anglaises se groupent en ligue contre le corset, qu'elles entendent dorénavant proscrire de la toilette féminine. L'Angleterre est le pays des ligues: tout est prétexte à se liguier dans le Royaume-Uni et souvent nous avons assisté à l'éclosion de groupes beaucoup plus étranges que celui-ci. La naissance de l'*Anticorset* n'a donc rien qui soit de nature à nous particulièrement surprendre.

Les ladies de l'anticorset, qui doivent être jeunes, car l'audace est le privilège de la jeunesse — et puis, les jeunes personnes peuvent plus facilement que leurs aînées renoncer à l'étai du corset — se proposent d'organiser prochainement à Liverpool une exposition où des figures de cire et des mannequins démontreront les déchéances physiques dues à l'usage du corset. En attendant, elles viennent d'adresser à leurs « sœurs internationales » un appel chaleureux : « Nous invoquons, disent-elles, l'aide de toutes les femmes en cette croisade, qui a pour but d'inculquer la notion exacte d'une toilette rationnelle, qui devra en même temps ne pas offusquer le regard, ne pas blesser le sentiment de la beauté et qui ramènera la mode actuelle aux principes de la santé pour le plus grand bénéfice du sexe faible et de l'humanité en général ».

La musique et la danse chez les oiseaux.

— Un naturaliste anglais, M. William Hudson, qui a étudié, pendant une vingtaine d'années, les mœurs animales dans l'Amérique du Sud, vient de publier des observations très curieuses sur la musique et la danse dans le monde des oiseaux.

Beaucoup de volatiles ont, d'après lui, l'habitude de se rassembler toujours au même endroit pour se livrer aux plaisirs chorégraphiques; les uns chantent, les autres accompagnent le refrain d'une véritable musique instrumentale; ils produisent en cadence, au moyen de leurs plumes, des sons d'une incroyable variété: battements d'ailes, bourdon-

nements, claquements de fouet, roulements de tambours.

Le rupicole, ou coq de roche, professe pour le « cavalier seul » une préférence marquée. Les oiseaux de cette espèce se rangent autour d'un terrain uni et couvert de mousse; un mâle à la huppe orange vif, au plumage écarlate, s'avance dans le cercle avec majesté; les ailes écartées, la queue en éventail, il commence sur un rythme lent, puis, s'entraînant peu à peu, finit par sauter et tourner sur lui-même jusqu'à ce qu'il tombe d'épuisement. Certains gallinacés se réunissent en grand nombre et dansent par groupes; dans chaque groupe, un chorège dirige les mouvements. D'autres espèces remplacent les danses par des exercices aériens.

Trois hommes pour deux parapluies.

Un procès amusant vient d'avoir lieu dans une ville russe située près de la frontière allemande. Deux plaideurs se présentaient devant le juge de paix, prétendant être propriétaires d'un parapluie qui avait été laissé dans un café. Le juge, ne pouvant pas en donner la moitié à chacun d'eux, renvoya l'affaire au lendemain, afin que des témoins pussent être entendus sur l'objet du litige. Le parapluie resta dans le cabinet du juge. Au moment de quitter l'audience, le magistrat s'aperçut qu'il pleuvait. Il ne balançait pas un seul instant à se servir du parapluie, objet de la contestation.

En se rendant chez lui, il entra dans un café, où le parapluie fut immédiatement enlevé. Très ennuyé de cette disparition, notre juge, en se rendant le lendemain à l'audience, en acheta un autre.

A l'appel de la cause, les témoins furent dans l'impossibilité de reconnaître à qui appartenait le parapluie, et le juge condamna les deux plaideurs à l'amende pour l'avoir dérangé pour un motif aussi frivole.

Obligatoire !

L'étai ein 45, l'annàie dè clià terriblià revoluchon.

L'ai avài on individu que brottavè àò ratèli, coumeint on dit, qu'avài pouaire dè paidrè sa plliace et que desài pi què peindrè dàï démocrates po lào gravà d'ètrè dào gouvernèment. A l'ourè on arài de que lè volliavè ti èmeluà et l'avài mémèment écrit dein lè papài que n'ètion qu'on moué dè cacibraille. Mà quand lo gouvernèment fut tsandzi, noutron coo bisquavè d'avài tant boeillà et l'avài poaire dè sè trovà eintrè duè chaulés. Assebin, po sè fèrè bin veni dàï novè conseillers, lào fasài bon seimblant et lào traisài son tsapé, mà bin maugrà li.

On dzo que l'ein saluavè ion, reincontrè on ami que lài dit : « Mà vo qu'ài tant mena lo mor contrè leu, vo lè saluà ? »

L'autro, eimbètà, repònd : Obligatoire !

La myrtille.

La myrtille, appelée aussi *airelle* ou *abréti noir*, est une plante commune dans notre Jura et les bois montueux. Le fruit, qui est bleu noirâtre, velouté, mûrit en juin et juillet; il est comestible, très apprécié des ménagères et utile à la médecine.

Nous recommandons aux ménagères les conserves de myrtilles, si faciles à préparer, peu coûteuses et si agréables à trouver au milieu de l'hiver. Voici comment il faut procéder :

On a soin d'enlever toutes les petites feuilles qui peuvent se mêler aux fruits lors de la cueillette, puis on introduit ces derniers dans des bouteilles ordinaires soigneusement lavées; on y ajoute deux cuillerées à soupe de sucre pilé par bouteille et on les bouche parfaitement. On fait cuire au bain-marie pendant un quart-d'heure en laissant refroidir les bouteilles dans le bain. Le lendemain, on les place debout dans une cave sèche. Ce fruit est meil-

leur en conserve que frais, il est sain, agréable et devient même une ressource pour les malades.

Les confitures de myrtilles sont également très bonnes et peuvent servir à garnir des tartes ou divers gâteaux. On peut aussi cuire les fruits de l'airelle en compote avec du sucre et un peu d'eau.

La soupe aux myrtilles constitue encore une autre préparation, plus recommandable pour les personnes en santé que pour les malades, On la prépare comme suit :

On fait griller des carrelets de pain dans du beurre ou même dans de la bonne graisse de ménage, on cuit les myrtilles en compote, comme nous venons de l'indiquer, en y ajoutant toutefois un peu plus d'eau; on verse les fruits chauds sur le pain grillé.

Disons enfin que les fruits secs de l'airelle sont employés en pharmacie; grâce à leurs propriétés astringentes, ils constituent un bon remède contre la diarrhée. On en tire aussi un extrait sirupeux utile pour le traitement de l'eczème et d'autres maladies de la peau. (Feuilles d'hygiène.)

Foulards de soie. — Le lavage des foulards de soie demande des soins spéciaux.

Voici comment il convient de faire :

Nettoyez-les d'abord en les passant dans un savonage à froid, puis rincez et ressuyez-les. Vous faites alors bouillir du son dans de l'eau (une poignée par foulard), vous filtrez cette décoction à travers un linge, puis vous y laissez tremper quelque temps les foulards; ensuite, on les presse, on les suspend et on les repasse légèrement étant encore un peu humides.

Journal de l'Exposition nationale. — N° 40 : L'électricité, par C.-E. Guyaz. — Une visite au groupe XVI, par G. Becker. — Die Nahrungsmittel-Galerie. — Usine genevoise de dégrossissage d'or. — Neuvième concert symphonique. — Die Teilskapelle in der Hohlen Gasse bei Kussnacht am Vierwaldstättersee. — Chronique de l'Exposition: chasse et pêche, par C. Borel. — Gravures.

Boutades.

Entre valets de chambre.

— Eh bien, Baptiste, est-tu content de ta nouvelle place ?

— Je ne peux dire encore... Les maîtres, c'est toujours convenable... les premiers jours !

On parle d'un pauvre diable qui, après avoir possédé une certaine aisance, a perdu tout pour se livrer au vice de l'ivrognerie.

— Il avait pourtant une jolie fortune, dit quelqu'un; qu'en a-t-il donc fait ?

— Sa fortune, explique Calino, il l'a mangée à boire !

Entre deux amis, au café :

— C'est vrai que X. t'a souffleté hier soir ?

— Oui, mais je te réponds bien qu'il ne recommencera pas de longtemps ?

— Comment cela ?

— Il part demain pour la Chine !

Un riche marchand de Moscou a payé une consultation du docteur Charcot, qu'il a fait venir de Paris, la bagatelle de cinquante mille francs.

Les médecins, par malheur, n'ont pas toujours affaire à des clients de cette munificence. Il y a de fâcheuses contre-parties.

Exemple, le cas que nous contait l'autre jour le docteur X..., chirurgien de haute valeur.

On l'appelle pour un banquier. Il s'agissait d'une tumeur au genou. Vilaine plaie. Gangrène imminente. On voulait couper la jambe.

Le docteur X... entreprend de la sauver, temporise, et finalement réussit. Un prodige.

Il présente sa note... Cinq mille francs... Prix relativement fort modéré.

Mais le client de se récrier :

— Comment, cinq mille francs !... Mais, cher docteur, « il n'y a pas eu d'amputation !... »

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.